UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Pole Orientation Formation
Réussite Etudiante
dgaofre@u-picardie.fr

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Réunion du 18 juin 2026

Délibération CFVU 2026-06-n°1 portant approbation du compte-rendu de la CFVU du 30 avril 2026

Nombre de présents et représentés : 23/40

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université de Picardie Jules Verne ;
Vu l'élection du Président de l'Université de Picardie Jules Verne du 6 février 2025 ;

IL EST DELIBERE :

Article unique : Objet de la délibération

Le compte rendu de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 30 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Annexe : compte-rendu de la CFVU du 30 avril 2026 (7 pages)

Le Président de l'Université de Picardie Jules Verne

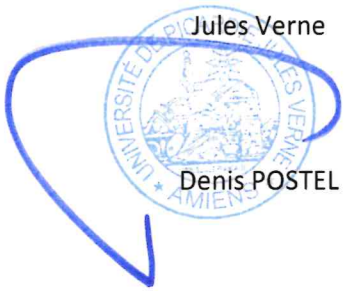

Denis POSTEL

Publié le : 26 JUIN 2026

Transmis au Rectorat d'académie le : 26 JUIN 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

du jeudi 30 avril 2026

Université de Picardie Jules Verne
1, Chemin du Thil - CS 52 501
80025 Amiens cedex 1

Etaient présent(e)s à cette réunion :

ANSELME Caroline
CACHEUX Hana a donné sa procuration à J SABAS
CHARDON Karen
CHIEU Margot
CROCHE Sarah
DAURY Morgane a donné sa procuration à S SEDILLOT
DE FARIA Mattheo
DELAFOSSE Virginie
DUPONT Loïc a donné sa procuration à S EVRARD
EVRARD Sabine
HERBIN Guillaume a donné sa procuration à M LEPRESLE
LAGUETTE Vanessa
LAURAS Rosemarie
LEFEVBRE Ghislaine
LEPRESLE Marion
MCCLURE Jared
MIETTE Anais a donné sa procuration à M DE FARIA
MOREAU Caroline
MURDOCH Jake
NEVEUX Nicolas
PARUCH Tristan
PEUVOT Alexandre
SABAS Joachim
SEDILLOT Sophie
TRANNOIS Magali
VANLEMMENS Pierre

Assistaient également à la réunion :
Madame JOSSE Solène, VP transformation pédagogique
Madame LE MEN Virginie, VP à la vie étudiante
Madame THEROUSE Fabienne, DGAS du Pole OFRE
Monsieur LANDRIEUX Jérémy Directeur DVEC
Madame SOULIER NANGO Stéphanie, Directrice par intérim DFIP
Madame Christelle BAVEREL, ingénieur de formation

ORDRE DU JOUR

I. Informations

II. Délibérations :

1. Approbation du compte rendu de la CFVU du 5 mars 2026
2. Formation courte « Stage intensif FLE »
3. Modalités de contrôle de connaissances et de compétences

Sabine EVRARD, vice-présidente, préside la séance qui débute à 9h00, avec 26 membres présents ou représentés, le quorum est donc atteint.

INFORMATIONS

Minute de silence en hommage à :

Sophie LOUSSOUARN Ancienne élève de l'École normale supérieure et diplômée de Sciences Po. Spécialiste de l'histoire politique et économique du Royaume-Uni. Maître de conférences HDR, elle enseignait à l'UPJV à l'UFR de Langues mais également, à l'université de Paris-III-Sorbonne nouvelle et à l'université d'Alicante (Espagne).

Hervé GRYSON, a travaillé longtemps à la Vie étudiante puis comme directeur administratif des STAPS. Il était depuis peu affecté au Pôle patrimoine et infrastructure.

Marie-Gorretti UWIMANA, gestionnaire de formation continue, en poste depuis 9 ans.

Maikki MUTKA de nationalité Finlandaise, étudiante en échange international.

Formation

CNESER : retour positif puisque l'offre de formation a reçu un avis favorable du CNESER à l'unanimité.

Réforme des études de santé :
Une conférence de presse a eu lieu il y a une dizaine de jours pour annoncer cette réforme qui devrait se mettre en place à la rentrée 2027, ce qui signifie une finalisation de l'offre en novembre 2026.
Il s'agira de proposer une voie unique pour se préparer aux études de santé, dite PAES, permettant de présenter MMOPK. Il est prévu une année de formation de 24 (à 30) ECTS en santé, 24 (à 30) ECTS disciplinaires et 12 (à 6) ECTS maximum dans un bloc transversal.
Les étudiants bénéficieront de 2 « jetons » pour passer MMOPK. L'admissibilité sera obtenue dès lors que l'étudiant obtient la moyenne aux 3 blocs en 1ere session et il n'y aura pas d'épreuve supplémentaire. Un classement entre les étudiants admissibles, prenant en compte leur résultat, permettra l'admission (tout ceci n'étant pas encore à ce jour, formalisé) .
Il y aura une possibilité de redoublement, mais le candidat ne pourra utiliser son second jeton pour MMOPK que lorsqu'il sera en L2.

P. VANLEMENS demande s'il a été trouvé un moyen d'harmoniser les notes de Licence. S EVRARD, explique le calcul avec les premiers de chaque décile. Il avait été demandé une réforme simple et compréhensible pour les étudiants, mais cela reste encore compliqué.
Le communiqué de presse sera transmis aux membres de la CFVU.

Droits différenciés
Jusqu'à présent, il était possible d'accorder des exonérations jusqu'à 10% des effectifs des effectifs étudiants soumis à droit. Le CA avait donc choisi d'exonérer les étudiants extracommunautaires en 2nd cycle, et pour tous les diplômes nationaux d'exonérer dès lors qu'ils avaient été inscrits au moins une fois à l'UPJV (ainsi, donc, dès la deuxième inscription à l'UPJV).
La réforme qui se profile, prévoit que les exonérations des étudiants soumis aux droits différenciés ne pourront dépasser les 10% des étudiants extracommunautaires concernés.
Un groupe de travail sera mis en place sur ce sujet.

Elle précise que des questions diverses sont arrivées tardivement sur ce sujet, donc ne sont pas traitées en tant que telles, mais les réponses ont été apportées dans la présentation.

M LEPRESLE demande si une motion a été proposée pour le CA. S EVRARD répond qu'il faut attendre la sortie du décret et la réunion du CA.

S CROCHE demande si on connait le taux d'étudiants extra-communautaires dans les différents Masters de l'UPJV. S EVRARD répond que cela sera regardé de près mais comprend que cela peut avoir de l'incidence sur l'ouverture de certains Masters.

Vie étudiante

Actualités vie étudiante :
- Journée de l'Alternance et des stages 5 mars

La première édition de la Journée de l'Alternance et des Stages, organisée le 5 mars 2026 à l'EiJV en partenariat avec Formasup Hauts-de-France, a rencontré un réel succès. Cet événement a réuni 40 structures et entreprises issues de secteurs variés (public, banque, assurance, industrie, santé, ESS, services), témoignant de la forte mobilisation des acteurs socio-économiques du territoire. Près de 200 étudiants, représentant 11 composantes de l'UPJV, ont participé aux temps de job dating, de coaching et de découverte des opportunités professionnelles. La matinée, consacrée aux échanges stratégiques, a permis de valoriser auprès des partenaires du monde économique, l'expertise universitaire autour des grands enjeux de transformation des organisations. L'après-midi a favorisé les recrutements et les mises en relation concrètes entre étudiants et recruteurs. Cette première édition pose les bases d'un rendez-vous structurant entre l'université, les étudiants et le monde économique.

- JASH : 17 mars 2026
- Jeux de l'UPJV : 2 avril 2026

A venir : UPJV en scène
- Du 18 mai au 28 mai 2026 ouverture du lundi au jeudi de 15h à 19h

Exposition : Restitution de la Résidence d'Artiste Cindy Cornu, Atelier Bulldog (vidéos), atelier composition (vidéos), réalisation de photographies par les étudiants dans le cadre du stage de Lolita Lejeune, de Karine Vernon (sac de frappe & corsets)
Espace Culturel Camille Claudel

- Vendredi 22 mai 2026 – 19h30

Atelier d'improvisation théâtrale de l'UPJV

- Mercredi 27 mai 2026 – 20h

Chœur Universitaire de Picardie direction Flore Sagnier
et Atelier « Découvrez votre potentiel vocal et expressif »

- Mercredi 3 juin 2026 – 19h

Atelier Universitaire de Théâtre de l'UPJV

- Mercredi 10 juin 2026 – 19h30

Atelier Blues & Rock

- Lundi 15 juin 2026

Atelier Théâtre en Anglais

- Jeudi 25 juin 2026

Atelier Universitaire de Théâtre de l'UPJV

- Mardi 30 juin 2026

L'Orchestre Universitaire de Picardie

V LE MEN remercie l'ensemble des équipes et notamment notre régisseur pour leur investissement dans ce festival.

IA : Charte de bonnes pratiques pour l'usage des intelligences artificielles génératives(IAg) à l'UPJV.
Présentation par Céline JOIRON, VP numérique
Cette charte présente des principes généraux issus de divers constats :
• Besoins/demandes en IAg dans les différents secteurs
• Usages étudiants, engendrant des usages de contournement
• Usages recherche, engendrant des risques sur les données, l'intégrité et l'éthique scientifique
• Shadow IA important
Dans un contexte où on ne dispose pas (encore) d'outils d'IA générative souveraine ESR la Charte a vocation de sensibiliser et encadrer, pour mieux accompagner la communauté universitaire.

La Charte sera mise à disposition des élus dans leur espace partagé.

DELIBERATIONS

1.Approbation du compte rendu de la CFVU du 5 mars 2026

Le compte-rendu de la CFVU du 5 mars 2026 est validé à l'unanimité.

2. Ouverture de la formation courte « Stage intensif FLE »

Les universités environnantes disposent d'une offre complète et payante de cours de FLE de niveau A1 à C1. L'UPJV, à travers son Centre FLE, n'en propose qu'une seule, le DU de Préparation aux Études supérieures (DU-PES, objectif B2). Il semble donc judicieux d'envisager le développement progressif d'une telle offre qui sert le rayonnement et les objectifs de l'UPJV, s'autofinance (par principe) et constitue une possibilité d'accroissement des ressources propres de l'université.

Cette ouverture permettrait de développer l'offre de Centre FLE en donnant vie à ce sas pré-DU PES et donc faciliter le recrutement pour le DU PES, mais aussi de servir les partenariats internationaux : l'ouverture de ce stage pourrait répondre entre autres, d'après nos échanges avec la DRI, à une demande de certains partenaires.

Ce stage est payant à hauteur de 890€ (+100€ de frais de dossier). Notre objectif serait d'ouvrir la formation si nous parvenons au seuil minimal de 12 inscrits, et si possible de remplir la formation jusqu'à un maximum de 15 étudiants. Nous ne pouvons aller au-delà pour des raisons pédagogiques, afin de garantir une qualité des échanges en classe et de l'encadrement puisqu'il s'agit de travailler en ligne avec des participant.es dont le niveau est très modeste.

Il est souhaité lancer cette formation pour la rentrée 2026 (début octobre).

L LEPRESLE demande qui gère cette formation, il lui est répondu que c'est la Maison des Langues.

L'ouverture de la formation courte « Stage intensif de FLE » est adoptée à l'Unanimité

3. M3C

S EVRARD explique l'importance de ces M3C pour la mise en œuvre de la nouvelle offre. Elle remercie l'ensemble des Enseignants et des personnels administratifs pour le travail fourni ainsi que, particuliérement, Madame SOULIER NANGO pour son investissement sur ce dossier.
J MCCLURE demande si toutes les composantes ont bien respecté le règlement général des études. Il lui est répondu par l'affirmative.

- **UFR de Droit et science politique**

La FAEP tient à faire une déclaration liminaire, rappelant le vote contre des étudiants des conseils de gestion, pour expliquer leur vote, et informe que les élus FAEP se prononceront contre sur les Licences et abstention pour les Masters.

Les élus de l'UEA expliquent qu'eux-mêmes voteront contre.

S SEDILLOT explique qu'il y des évolutions et d'ajustements suite aux discussions et qu'en aucun cas des votes ont été forcés.

M3C Licence : adoption à la majorité (7 contre)
M3C Master : adoption à la majorité (5 abstention 2 contre)

- INSSET

M3C Licence et Master : adoption à la majorité (2 contre)

- IUT de l'Oise

Les M3C de l'IUT de l'Oise sont adoptées à l'unanimité

- IUT de l'Aisne

Les M3C de l'IUT de l'Aisne sont adoptées à l'unanimité

- IUT d'Amiens (hors Master)

Les M3C de l'IUT d'Amiens sont adoptées à l'unanimité

- UFR des Arts

M3C Licence : adoption à adoption à la majorité (2 contre)
M3C Master : adoption à adoption à l'unanimité (2 abs)
M3C LP : adoption à l'unanimité (2 abs)

- UFR d'Histoire et Géographie

M3C Licence : adoption à adoption à la majorité (7 contre)
M3C Master : adoption à adoption à l'unanimité
M3C LP : adoption à adoption à l'unanimité

- UFR de Lettres

M3C Licence : adoption à adoption à la majorité (2 contre)
M3C Master : adoption à adoption à l'unanimité (2 abs)
M3C LP : adoption à l'unanimité (2 abs)

- EIJV

Les M3C de l'EIJV sont adoptées à l'unanimité.

T PARUCH signale qu'en SHSP, il y aurait eu un débat sur les absences autojustifiées indiquant que ça supprimerait des absences. Il demande ce qu'il en est. S CROCHE indique qu'il s'agissait uniquement de la réaction d'un membre du conseil de gestion lors du débat et que rien n'est modifié pour le nombre d'absences.

Une CFVU exceptionnelle aura lieu le 12 mai 2026 à 8h30 pour approuver le reste des M3C : UFR Sciences, UFR de Médecine (médecine, 2IS, orthophonie, orthoptie, IPA, maïeutique), UFR d'Odontologie, IAE, UFR d'Economie et de Gestion, INSPE, UFR STAPS, UFR Langues

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 10h50.

Amiens, le 30 avril 2026

Pour le Président de l'UPJV,
la Présidente de séance,

Sabine EVRARD
Vice-présidente de la CFVU